

ECOGAS DIESEL MARINE

Additif gasoil marine

ECOGAS Diesel est un additif complet spécialement conçu pour s'adapter à toutes les contraintes des carburants modernes et des environnements humides. Il stabilise le carburant, améliore sa combustion, réduit significativement les émissions polluantes et protège durablement les systèmes d'injection et de dépollution.



ACTIONS DU PRODUIT

Sur le moteur

- **Nettoyage** : Nettoie le moteur du réservoir à l'échappement
- **Lubrification** des pompes et injecteurs
- **Dégrippage** : Évite l'oxydation due aux biocarburants

Sur le carburant

- **Tensio-actif exclusif** : Disperse les molécules d'hydrocarbures pour améliorer la combustion
- **Dispersion de l'eau**
- **Dissolution des boues**
- **Bactéricide** : Élimine bactéries et algues

UTILISATION

- Verser directement dans le réservoir avant ou après chaque plein
- Utiliser à chaque plein et en particulier avant un hivernage

DOSAGE RECOMMANDÉ

1 litre pour 4 000 litres de carburant

BÉNÉFICES

- ✓ Réduit la consommation de carburant et les émissions de CO
- ✓ Diminue fortement les émissions de particules et de gaz nocifs (CO, NOx)
- ✓ Prolonge la durée de vie des pièces moteur
- ✓ Stabilise le carburant et prolonge sa durée de vie

COMPATIBILITÉ

- Tous moteurs diesel
- Tous systèmes d'injection
- Toutes normes Euro
- Tous systèmes antipollution
- Conforme à la norme EN590 sur le gazole
- Compatible avec les biocarburants (B100, B30, F30, HVO, XTL)

PROPRIÉTÉS

Masse volumique	0,9 Kg/L
Point d'éclair	82°C (coupelle fermée)
Température d'auto-inflammation	> 230°C
Couleur	Bleue*

* La lumière et la chaleur peuvent altérer la couleur du produit sans en affecter la qualité.

CONDITIONNEMENT

Version réservoir (avec doseur)

- RDM0250 : flacons 250 ml

Essai sur banc à rouleau* :

HC (g/km)	-15,74%
CO (g/km)	-10,54%
CO ₂ (g/km)	-8,53%
NOX (g/km)	-14,20%
NO₂ (g/km)	-39,39%
NO (g/km)	-11,35%
NMHC (g/km)	-17,53%
CH ₄ (g/km)	-0,00%
Consommation (l/100km)	-8,58%
Particules (g/km)	-36,78%

*Réalisé par l'organisme Le Moteur Moderne sur un véhicule de moins de 40 000 km